



REPRESENTATION PERMANENTE
DE LA SUISSE A LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

Vérifier au prononcé

Conférence du désarmement

Déclaration

**prononcée par l'Ambassadeur Jürg Streuli
Représentant de la Suisse à la Conférence du Désarmement**

Genève, le 23.06.2005

Monsieur le Président,

Votre invitation aux délégations de cette conférence à concentrer leurs interventions, pendant les prochaines semaines, au long d'une structure thématique, mérite l'entière coopération de ma délégation.

Monsieur le Président,

La Suisse soutient tous les efforts multilatéraux en matière de désarmement et de maîtrise des armements qui tendent vers des résultats concrets et vérifiables. Pour la Suisse, le TNP représente le seul instrument juridique contraignant d'envergure mondiale destiné à promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Il est en ce sens un outil essentiel à la paix et à la stabilité internationales.

La Suisse insiste sur le fait que l'accent mis actuellement sur la prolifération nucléaire ne doit pas conduire à négliger les deux autres piliers sur lequel repose le TNP, dont celui du désarmement nucléaire.

En conséquence, la Suisse insiste sur le respect du compromis ayant permis la conclusion du TNP entre Etats renonçant à l'arme nucléaire en échange d'un engagement des Etats dotés à poursuivre leurs efforts en vue du désarmement nucléaire. Alors que l'immense majorité des Etats-parties non-dotés a respecté son engagement à ne pas acquérir l'arme nucléaire, nous appelons les Etats dotés à poursuivre la mise en œuvre progressive de leurs obligations de désarmement.

Incontestablement, depuis la Conférence d'Examen en 2000, il y a eu des développements positifs. Ainsi, le Traité SORT devrait voir une réduction considérable des armes nucléaires stratégiques et constitue dès lors un pas dans la bonne direction qu'il convient de saluer. Cependant, la Suisse est d'avis que, pour qu'elle soit crédible, toute mesure de désarmement nucléaire bilatérale ou unilatérale doit adopter les principes de transparence, d'irréversibilité et de vérification.

Par contre, dans le domaine des armes nucléaires non-stratégiques, le bilan reste ambigu. Nous constatons un fort décalage entre les promesses unilatérales et les réalisations effectives.

Monsieur le Président,

La Suisse tient à l'ensemble des engagements pris dans les documents finaux de la Conférence d'Examen de 1995 et de 2000. En ce qui concerne l'acquis de 1995, la Suisse insiste sur le respect essentiel des « Principes et des objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires » et insiste tout particulièrement sur les points suivants qui ont connu un début de concrétisation :

- la ratification au plus vite du CTBT par les Etats concernés dans l'Annexe 2 du Traité.
- la mise en place d'un comité spécial au sein de la CD afin d'entamer des négociations sur un traité FMCT.

- la négociation d'un instrument multilatéral contraignant dans le cadre de la CD en vue d'offrir des garanties de sécurité négatives aux Etats-parties au TNP non-dotés de l'arme nucléaire.

En définitive, la Suisse soutient les propositions visant à un échange de vues sur les mesures pratiques qui pourraient être prises pour aller systématiquement et progressivement de l'avant afin de réaliser l'objectif du désarmement nucléaire. Ce faisant, mon pays examinera différentes approches de travaux à caractère multilatéral qui pourraient être entrepris à l'avenir.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.